



Communiqué de presse

Montpellier, le 17 septembre 2024

La chambre régionale des comptes d'Occitanie a contrôlé les comptes et la gestion de la commune de La Cavalerie, collectivité rurale et touristique marquée par un fort essor démographique. En effet, depuis 2016 et l'implantation de la légion étrangère sur le plateau du Larzac, sa population a doublé pour s'élever aujourd'hui à 2 500 habitants. En 2023, la commune emploie 18,2 agents en équivalents temps plein et compte 1,4 M€ de dépenses réelles de fonctionnement.

Une information budgétaire et une fiabilité des comptes à améliorer

L'information délivrée aux membres de l'assemblée délibérante ainsi qu'aux citoyens devra être améliorée par des annexes aux documents budgétaires complètes et systématiques.

Les prévisions devront être fiabilisées. Pour y parvenir, la collectivité devra tenir une comptabilité d'engagement, qui est une obligation légale, permettant de connaître à tout moment et de manière précise l'état de consommation des crédits.

Par ailleurs, la fiabilité des comptes est affectée par des anomalies qui devront être régularisées afin de présenter une image fidèle et sincère de la situation patrimoniale et financière.

Une situation financière très dégradée

La situation financière est très dégradée depuis 2021, au point que des dettes exigibles ne sont plus payées, conséquence d'un programme d'investissements très ambitieux et de prévisions de recettes trop optimistes.

Le redressement n'est pas attendu à court terme compte tenu de l'importance des engagements financiers à honorer. La commune sera ainsi contrainte de maîtriser ses charges de fonctionnement et de limiter au strict nécessaire ses dépenses d'équipement.

Une analyse du patrimoine immobilier sera nécessaire afin de planifier avec rigueur les dépenses d'investissement (incluant le gros entretien du patrimoine communal) au regard des moyens financiers et humains dont elle disposera. Des cessions pourraient être envisagées.

Des recrutements à régulariser et une formation professionnelle à améliorer

La commune connaît des difficultés de recrutement de personnels qualifiés pour assurer l'ensemble des tâches indispensables aux contrôles financiers et administratifs. L'enjeu est d'importance dans un contexte de situation financière très dégradée et de projets d'investissement conséquents qui méritent un suivi rigoureux.

Elle a multiplié les contrats à durée déterminée pour ne pas engager sur le long terme ses finances, faute d'avoir une connaissance précise de ses besoins en emplois permanents. Des régularisations sont en cours, ce qui devrait permettre, en outre, d'améliorer l'attractivité des postes proposés. Toutefois, la collectivité n'a pas régularisé la situation d'un agent, dont le contrat est dépourvu de base légale. Elle devra mettre fin dans les meilleurs délais possibles à ce contrat.

Elle devra aussi encourager la formation professionnelle de ses agents.

N'hésitez pas à partager dans vos articles sur le web et sur les réseaux sociaux, le lien vers notre rapport ([cliquez ici](#)), ou vers notre site internet ([cliquez ici](#)), où il se trouve en libre téléchargement.



Contacts presse : occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr

T +33 4 34 22 73 00

Eric Morel eric.morel@crtc.ccomptes.fr

Caroline Froelig caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr

Ferdaos Fassih ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr

CRC Occitanie

500, avenue des Etats du Languedoc – CS 70755

34064 Montpellier cedex 2

[Site internet](#)

